

## **SYNDICAT UNSA TERRITORIAUX CUS**

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 4 NOVEMBRE 2010**

#### **RAPPORT D'ACTIVITE**

Notre jeune syndicat UNSA Territoriaux de la CUS tient aujourd’hui sa 3<sup>e</sup> Assemblée Générale annuelle.

Le rapport d’activité que je vous présente ici va permettre de mesurer le chemin que nous avons parcouru depuis l’Assemblée Générale du 16 novembre 2009.

Ce rapport vise notamment à faire le bilan des axes de travail que nous avions arrêtés dans la résolution générale adoptée l’année dernière.

Vous le constaterez. Ce bilan est contrasté. Nous avons avancé sur certains axes de travail, d’autres sont en train d’être engagés, sur quelques-uns, nous n’en sommes encore qu’aux prémisses.

Mais, nous n’avons pas chômé depuis un an.

Retenant l’architecture de notre résolution générale, le présent rapport d’activité s’articule en deux chapitres :

- action revendicative de notre syndicat UNSA,
- développement de notre syndicat UNSA.

#### **1°) Action revendicative de notre syndicat UNSA :**

A travers les réunions «Agenda social» notamment, nous avons été amenés à travailler sur la concrétisation des différents points du plan 2010-2013 pour le pouvoir d’achat.

La première tranche de revalorisation du régime indemnitaire des agents des catégories C et B a été mise en place à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2010, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Il s’agit de la mesure générale (prime annuelle de 180 € au titre de 2010), mais également de l’harmonisation entre régimes indemnitaire des différentes filières de la catégorie C et de mesures spécifiques.

Parmi ces dernières, soulignons tout particulièrement que deux sont à mettre à l’actif de l’UNSA :

- l’attribution aux agents de catégorie C occupant un emploi de catégorie B du régime indemnitaire de la catégorie B : nous regrettons que cette mesure ne bénéficie qu’aux collègues occupant un poste strictement calibré B, et non à ceux occupant un poste calibré C/B;
- l’attribution d’un complément de régime indemnitaire aux chefs-éboueurs.

.../..

Concernant les frais de transport, après la publication au Journal Officiel du décret n° 2010-276 du 21 juin 2010 rendant obligatoire la prise en charge à 50 % des frais d'abonnement aux transports en commun pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, le nouveau dispositif CUS a été annoncé :

- participation de 75 % sur les déplacements à l'intérieur de la CUS, comme actuellement,
- participation de 50 % sur les déplacements hors CUS, avec la SNCF, Réseau 67, etc...

La participation totale de la CUS peut être au maximum de 76 € par mois.

La mise en place du «Vélo à 1 € par mois» a pris du retard. Annoncée pour le début de l'année, il n'est pas sûr qu'elle soit encore effective en 2010.

Le plan 2010-2013 sur le pouvoir d'achat prévoit une enveloppe supplémentaire de 100 000 € pour les promotions 2011 par rapport aux promotions 2010.

Cela devrait se traduire par une bonne cinquantaine d'avancements de grade supplémentaires, profitant notamment aux agents de catégorie C des filières administrative et technique, lorsque les ratios promus/promouvables étaient fixés à 30 %.

Nous reviendrons plus en détails sous le point Actualités sur les ratios promus/promouvables, dans le cadre des promotions 2011.

Concernant les calibrages de postes, il était prévu la suppression des calibrages C/B, c'est-à-dire des amplitudes de grade qui allaient, en règle générale, de la catégorie C au premier grade de la catégorie B.

Pour l'UNSA, cela signifiait que des classements en catégorie B soient substitués aux calibrages C/B.

En raison de leur grand nombre potentiel (plus de 500), ces reclassements systématiques ont été refusés par l'administration. Les demandes de reclassements ponctuels, concernant par exemple certains postes, comme celui de conseiller social, n'ont pas été retenus. De même que les demandes de réexamens de certaines situations, comme celles des rédacteurs occupant des postes calibrés B/C et ne pouvant plus bénéficier d'aucun avancement de grade..

Le dossier des chèques-vacances n'a pas encore été traité.

Parallèlement au plan 2010-2013 pour le pouvoir d'achat ne concernant que les catégories C et B, la situation des agents de catégorie A devait être réexaminée, au regard de leur régime indemnitaire.

Ce dossier a pris du retard. Des mesures étaient prévues pour le deuxième semestre 2009.

A ce jour, aucune mesure concrète n'a été arrêtée. Les négociations nationales sur la revalorisation des grilles de la catégorie A ont par ailleurs accouché d'une souris.

.../..

Dans la résolution générale adoptée l'année dernière, nous avions pointé plus spécifiquement 3 domaines dans lesquels notre syndicat UNSA devait mener des réflexions :

- hygiène, sécurité et conditions de travail,
- nominations,
- métropole de STRASBOURG.

a) Hygiène, sécurité et conditions de travail :

L'accord sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique conclu au niveau national a été repris, en ce qui concerne les aspects législatifs, dans la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

Les décrets d'application n'ayant pas encore été publiés, l'accord n'a pas encore eu de concrétisation effective au niveau de la CUS.

Au niveau de la CUS, les études sur deux directions en matière de conditions de travail - la Direction du Sport et de la Jeunesse d'une part, la Direction des Solidarités et de la Santé d'autre part - ont été lancées.

Au milieu de cette année, un questionnaire a été envoyé auprès de l'ensemble des agents de ces deux directions.

A ce jour, nous n'avons pas de retour concret quant aux réponses apportées par nos collègues. Des entretiens plus ciblés sont prévus auprès d'un certain nombre d'agents des deux directions.

Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises sur le dossier des contre-visites médicales effectuées dans le cadre des congés de maladie.

L'UNSA considère que les procédures sont à revoir. La déconcentration des contre-visites médicales dans les directions pose problème.

Nous avons demandé un bilan sur cette concentration. Lors de la rencontre du 6 octobre 2010 avec l'UNSA, le Directeur Général des services a accédé à notre demande.

Pour terminer sur ce point consacré à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, faisons part d'un regret.

Nous déplorons que beaucoup de dossiers soient traités exclusivement au sein du cercle fermé du Comité d'Hygiène et de Sécurité, dans lequel l'UNSA n'est pas représentée à ce jour.

Beaucoup d'informations nous échappent. Nous n'avons pas été consultés sur des points intéressant de nombreux agents, par exemple le réaménagement des parkings «personnels» du Centre Administratif.

.../..

b) Nominations :

A travers notamment une situation individuelle, qui a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de STRASBOURG, l'UNSA a mis sur le tapis le dossier de l'organisation des appels à candidature et, subséquemment, des reçus-collés aux concours.

Notre exigence de transparence en la matière devra être entendue.

Concernant plus précisément les promotions internes, des avancées sont notamment attendues au niveau national.

Une première avancée a été arrachée par l'UNSA en ce qui concerne les lauréats de l'examen professionnel de rédacteur, dont la validité, en l'état actuel des textes, s'achève le 30 novembre 2011.

La DGCL a pris l'engagement que cet examen sera pérennisé.

Ce n'est pas suffisant. Le quota doit être amélioré, voire supprimé, ainsi que l'UNSA le revendique pour l'ensemble des cadres d'emplois.

Pour le moment, ce n'est pas gagné .... Sylvie WEISSLER vous en dira un plus dans son intervention tout à l'heure.

Lors de la rencontre du 6 octobre 2010 avec le Directeur Général de services, nous l'avions sensibilisé à la situation des lauréats de l'examen de rédacteur. Pour lui, le problème essentiel réside dans le quota. Pour notre part, nous craignons que, le moment venu, les calibrages de poste ne nous soient opposés.

Concernant les agents en surnombre, en attente de nomination, parfois depuis des années, sur un poste, l'administration se refuse à envisager pour eux des possibilités d'avancement de grade.

Elle souhaite traiter la situation des agents en surnombre sur le fond, c'est-à-dire en les reclassant sur des postes effectifs.

Soit .... Mais, comment expliquer le retard pris dans la présentation du bilan 2009 de mise en œuvre de la charte sur le reclassement des agents en inaptitude physique ? Le bilan 2008 n'avait d'ailleurs jamais fait l'objet d'une discussion avec les syndicats.

c) Métropole de STRASBOURG :

En raison du retard pris dans l'élaboration de la loi de réforme des collectivités territoriales (*la commission mixte paritaire réunissant des députés et des sénateurs pour élaborer le texte définitif de la loi s'est réunie hier*), ce dossier n'a pas avancé de manière concrète.

Nous avons abordé ce sujet lors de notre rencontre du 6 octobre 2010 avec le Directeur Général des services.

.../..

Il semblerait que, suite à la création prévisible de la métropole de STRASBOURG, un chamboulement important dans l'organisation de notre collectivité ne soit pas à l'ordre du jour.

La métropole de STRASBOURG ne reprendrait pas la gestion des collèges et des lycées, avec le transfert des TOS. A priori, seul le transfert de l'action sociale pourrait entraîner des transferts de personnels, mais pas très importants, puisque l'action sociale sur la Ville de STRASBOURG est déjà gérée par celle-ci, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

Au plus tôt, cette création ne devrait pas intervenir avant 2012 ou 2013.

Notre syndicat UNSA s'est également impliqué sur d'autres dossiers. Citons les plus importants.

- Les horaires de travail des agents d'entretien du service des Moyens Généraux : grâce à l'UNSA, les nouveaux horaires de travail (*horaires en continu de 6h00 à 13h00*) ont été pérennisés.
- La formation : la « charte formation » a notamment été élaborée; elle devrait entrer en vigueur prochainement.
- La délégation de compétence sociale à la Ville de STRASBOURG, contestée par le Conseil Général du Bas-Rhin.
- Les rééquilibrages des circuits «Ordures ménagères».
- L'étude d'optimisations de la collecte des déchets : nous en sommes à l'étude des scenarii; des modifications substantielles au niveau de l'organisation du travail dans la collecte des déchets sont à prévoir.
- Les astreintes et les permanences.
- Le compte épargne-temps : les assouplissements du dispositif amenés par le décret n° 2010-531 du 20 mai 2010 devraient s'appliquer à la CUS début 2011; la monétisation du compte épargne-temps n'est pas envisagée.
- La suppression du service des Tutelles à la fin de cette année.
- La réorganisation de la Direction de l'Education et de la petite enfance : nous en reparlerons dans la résolution d'orientation.
- La mise en place de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC).
- La réorganisation d'autres directions ou services.

Pour conclure sur ce premier chapitre, signalons que nous sommes également intervenus sur de nombreux dossiers individuels.

.../..

Nouvelle bonification indiciaire, calibrages de postes, temps partiel, promotions, procédures disciplinaires, etc...

**2°) Développement de notre syndicat UNSA :**

Dans la résolution générale adoptée le 16 novembre 2009, nous affirmions qu'il était «*indispensable que notre syndicat UNSA passe à la vitesse supérieure en terme de développement*».

L'année dernière nous estimions que l'objectif à moyen terme était constitué par les prochaines élections professionnelles, celles-ci devant avoir lieu en 2013, en même temps que dans l'ensemble des 3 fonctions publiques.

Suite à la publication de la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique, la donne a légèrement changé.

Les prochaines élections dans la fonction publique territoriale n'auront lieu qu'en 2014, puisqu'elles ont été déconnectées, pour la dernière fois, des élections dans la fonction d'Etat et dans la fonction publique hospitalière (celles-ci auront lieu en octobre 2011).

Et le retard pris dans l'élaboration de la loi de réforme des collectivités territoriales implique que la création vraisemblable de la métropole de STRASBOURG n'interviendra pas avant 2012 ou 2013. Le spectre d'élections professionnelles locales anticipées s'éloigne d'autant plus.

Dans la résolution d'orientation adoptée le 16 novembre 2009, nous nous étions fixés deux axes de progression dans notre fonctionnement :

- augmenter le nombre de délégués dans les services,
- organiser des réunions d'information syndicale.

Où en sommes-nous ?

a) Augmenter le nombre de délégués dans les services :

Nous avons progressé dans ce domaine.

Tout particulièrement au niveau de la Direction de l'Education et de la petite enfance, une des plus importantes directions en terme d'effectifs (*près de 20 % des agents de la CUS*).

Et, une direction qui, dans les prochains mois, va être impactée par une réorganisation qui aura vraisemblablement des conséquences non négligeables sur les missions de certaines catégories d'agents. Nous pensons notamment aux ATSEM.

4 déléguées, 2 ATSEM et 2 agents d'entretien, sont venues renforcer nos rangs. Pour l'essentiel, elles ont commencé à effectuer des tournées dans les écoles à partir de cette rentrée.

.../..

Nous avons également, depuis deux mois, une nouvelle déléguée au service des Moyens Généraux, qui représente plus spécifiquement les agents d'entretien.

Dans notre rapport d'activité présenté l'année dernière, nous indiquions que l'administration voulait remettre en cause en septembre 2009 la désignation d'une militante comme bénéficiaire de 2 jours d'autorisation spéciale d'absence syndicale par semaine.

«*Affaire toujours pas réglée définitivement pour le moment ....*», précisions-nous.

En fait, cette affaire a eu des rebondissements pendant une année pleine. De fait, ce fut DALLAS !!! Il faudrait une heure pour en présenter les multiples épisodes.

Mais, nous n'avons jamais cédé.

Passons tout de suite à l'épilogue. Lors d'une rencontre entre le Vice-Président chargé du personnel, la DRH et l'UNSA (avec Sylvie WEISSLER), nous avons au final obtenu pleinement gain de cause.

Malheureusement, une autre affaire, du même style, empoisonne la vie de notre syndicat depuis 6 mois.

Le chef de service d'une de nos militantes, bénéficiaire d'une journée d'autorisation spéciale d'absence par semaine, refuse systématiquement de lui permettre de participer aux réunions des commissions de l'Amicale de la CUS dont elle est membre depuis son élection au conseil d'administration de l'Amicale le 26 mars 2010.

Sans que la DRH n'y trouve à redire et que l'Amicale n'y mette sérieusement le holà.

Cette lamentable affaire a également nécessité l'intervention récente de l'Union Départementale du Bas-Rhin UNSA Territoriaux. A ce jour, elle n'est pas réglée.

b) Organiser des réunions d'information syndicale :

Dans la résolution générale adoptée l'année dernière, nous avions acté : «*A partir de l'année à venir, il nous faut organiser de manière régulière des réunions d'information syndicale, par services principalement ou par thèmes.*»

Sur cet aspect, nous n'avons pas atteint nos objectifs.

Pour l'essentiel, nous n'avons participé qu'à 2 réunions d'information intersyndicale :

- réunion du ..... concernant les actions à mener au niveau de la CUS pour les policiers municipaux,
- réunion du 18 mai 2010 concernant les conditions de travail au niveau du service Emploi-formation-insertion.

Nous n'avons organisé nous-mêmes aucune réunion d'information syndicale. Assurément par manque de temps, aussi probablement par manque d'ambition.

.../..

Des propositions plus concrètes vous seront faites tout à l'heure dans la résolution d'orientation, pour l'année à venir.

Hormis ces deux axes de progression que nous nous étions fixés l'année dernière, soulignons que l'UNSA a conforté son engagement dans le domaine de la communication :

1. «INFOS DERNIERES» diffusé essentiellement par voie électronique : 103 numéros diffusés depuis la dernière Assemblée Générale,
2. le journal du Syndicat diffusé essentiellement sous forme papier :
  - 13 numéros diffusés depuis la dernière Assemblée Générale,
  - tirage de 2 000 exemplaires en moyenne (contre 1 500 l'année dernière),
  - diffusion au niveau des deux restaurants administratifs et dans les services,
3. tableaux d'affichage : affichage du journal en couleurs sur 30 tableaux d'affichage (contre 25 l'année dernière),
4. site internet : en moyenne 70 consultations quotidiennes actuellement (contre 40, il y a un an).

Nous diffusons également, mais uniquement vers les adhérents, LE CANARD de l'Union Départementale du Bas-Rhin UNSA Territoriaux.

Grâce à notre activité en augmentation constate, malgré nos moyens limités en terme de droits syndicaux, le syndicat UNSA Territoriaux de la CUS poursuit son développement.

De plus en plus de collègues viennent adhérer.

Ceci nous permet d'avoir un représentant supplémentaire au comité directeur de l'Union Départementale du Bas-Rhin UNSA Territoriaux.

Des contacts avec des sympathisants sont aussi de plus en plus fréquents.

En conclusion de ce rapport d'activité, soulignons également que notre syndicat a été présent et actif, soit en son nom propre, soit au nom de l'Union Départementale du Bas-Rhin UNSA Territoriaux, dans d'autres structures, dans d'autres lieux :

- à l'Amicale du personnel de la CUS, qu'il s'agisse du conseil d'administration, du bureau ou des commissions,
- à Mut'est,
- au Comité Régional d'Orientation Alsace-Moselle du CNFPT,
- au conseil de discipline de recours d'Alsace,
- au comité directeur de l'Union Départementale du Bas-Rhin UNSA Territoriaux,
- au bureau de l'Union Départementale Interprofessionnelle du Bas-Rhin de l'UNSA,
- au bureau de l'Union Régionale Interprofessionnelle d'Alsace de l'UNSA.

C'est notre syndicat qui a eu en charge l'organisation matérielle de l'Assemblée Générale de l'UNSA Territoriaux du Bas-Rhin.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée le 22 avril 2010 au Centre Culturel Marcel Marceau du Neudorf.

.../..

Apparemment, la centaine de participants a été pleinement satisfaite de l'organisation assurée par les militants UNSA de la CUS.

Les mêmes militants ont organisé la partie conviviale du comité directeur de l'Union Départementale du Bas-Rhin UNSA Territoriaux, qui a eu lieu le ... juin 2010, à l'étang de pêche de l'Amicale de la CUS.

Et le syndicat était bien évidemment toujours représenté dans les manifestations organisées sur STRASBOURG avec la participation de l'UNSA :

- sur la petite enfance, dans le cadre des actions « Pas de bébés à la consigne ! »,
- sur la police municipale, dans le cadre des actions sur le volet social,
- sur les retraites.

Et à l'Euro-manifestation du 29 septembre 2010 à Bruxelles.

Quelques derniers mots ....

Notre syndicat a donné un coup de main lors des élections professionnelles du 19 octobre 2010 dans les DDI (Directions Départementales Interministérielles), concernant une partie de la fonction publique d'Etat.

Elections pour lesquelles, au niveau national, l'UNSA Fonction publique a recueilli près de 20 % des voix, ce qui la place en tant que 3<sup>ème</sup> organisation dans le paysage syndical.

Espérons que cela soit de bon augure pour l'UNSA dans la perspective des prochaines échéances électorales.